

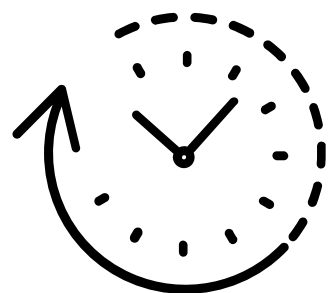
“Relais de prévention” Labelisez votre entreprise

Atelier
prévention

À la fin des 4 modules, la personne formée et votre structure obtiendront ce label, distinction au bénéfice de la santé au travail, de votre marque employeur et de votre Responsabilité Sociale d'Entreprise !



Salariés/Entreprise
adhérente



4 demies-journées



Relais de
prévention
- Entreprise labellisée -


UNE DEMARCHE QUI PROFITE A TOUS

- Réduction des coûts et de l'absentéisme (arrêts, accident du travail...)
- Optimisation de la productivité des salariés et de la performance de l'entreprise
- Réduction des risques professionnels pour l'amélioration des conditions de travail et la préservation du capital humain de l'entreprise
- Maîtrise des obligations légales

Programme

- Module 1 : Sécurité et prévention dans l'entreprise
- Module 2 : Du Document Unique au Plan d'Action
- Module 3 : Méthodologie d'analyse des accidents du travail
- Module 4 : Le LAB et échange de pratiques

Informations diverses

- **Méthodologie** : diaporama, ateliers participatifs, échanges et quizz
- Inclus dans l'offre socle de services
- Pour plus d'informations, contactez relaisprevention41@apst41.fr
- Calendrier 2024 → 

Inscrivez-vous ici !

